

Association PRO-T-G  
28 allée des Houys  
45490 – COURTEMPIERRE  
Tel. 06-12-43-76-48

Courtempierre le 29 décembre 2020

A Monsieur LARCHERON  
Président de la CC4V  
Maire de FERRIERES

Objet : demande de représentativité  
de l'association au sein des débats de la CC4V

Cher Monsieur

Le procès verbal du conseil communautaire qui s'est tenu le 24/9/2020 à Ferrières en Gâtinais a retenu l'attention des membres du bureau exécutif de l'Association PRO-T-G, ( et plus particulièrement pages 20 à 22 )

Notre association a été fondée en juin 2017 à la demande des citoyens concernés par les projets éoliens dans notre région et plus spécifiquement par le projet éolien le plus puissant et le plus avancé celui de Courtempierre, Treilles en Gâtinais, Gondreville la Franche.

Forte de 400 adhérents, l'association tente de protéger les 9500 personnes qui sont directement menacées dans un rayon de 6km ( nomenclature ICPE) par les nuisances de ce projet gigantesque.

Il nous paraît inconcevable que des discussions sur un thème aussi sensible puissent exister sans qu'une association représentative des citoyens concernés ne participe à ces débats,

tout autant qu'aux décisions qui s'imposent dans un projet qui défie les principes démocratiques de notre constitution.

Aux opérations douteuses des promoteurs qui bénéficient d'une totale impunité dans leurs méthodes de travail, s'ajoute le dédain vis-à-vis des victimes de ces futures installations.

L'association a fait un travail remarquable quant à l'étude de ce projet qui ne sera dévoilé au public que quelques heures, pendant quatre semaines dans une comédie de consultation publique d'un autre âge (plusieurs centaines de pages à consulter).

Ainsi, le seul projet de Courtempierre-Treilles-Gondreville comprend, sur une surface extrêmement réduite (écartement entre les habitations de Courtempierre et Treilles 3km 500) une des concentrations les plus importantes de France avec 15 éoliennes de 200m de haut d'une puissance unitaire de 5MW.

Le seul mois de décembre 2020 apporte son lot supplémentaire de menaces ; la consultation publique concernant l'usine de méthanisation de Girolles financée partiellement par la société VSB (promoteur principal du projet éolien de Courtempierre) nous apprend que, parmi les 24000 tonnes d'entrants de cette usine, qui génère tout autant de déchets (chargés d'éléments toxiques colles, antibiotiques etc), 10% d'entre eux seront déversés sur les terres dévolues aux éoliennes de Courtempierre, 11% sur celles de Treilles en Gâtinais soit au total 5300 tonnes de déchets par an.

La ventilation des pales d'éoliennes (45 pales de 85 mètres de long) ne manqueront pas de faire « bénéficiaire » un maximum d'habitants aux « bienfaits » de ces installations écologiques modernes...

L'arrogance des promoteurs et leurs méthodes d'approche des propriétaires terriens font honte et sont inacceptables d'un point de vue déontologique ; que serait l'attrait pour ces projets s'ils respectaient les règles du marché ? Que les terrains nécessaires à ces implantations seraient loués au prix de marché, qu'aucune distribution de fonds publics alimentés par des taxes de plus en plus lourdes ne seraient aussi largement dispensées aux communes et instances locales ?

On peut comprendre que les municipalités, les instances départementales en mal de crédit soit tentées par cette manne outrageante, mais est-ce assez pour que des centaines de propriétaires résidents de nos communes sacrifiées soient spoliés de leurs biens immobiliers devenus invendables par la seule volonté de quelques affairistes ?

L'association a étudié les aspects majeurs des conséquences liées à la concentration anarchique des éoliennes dans nos communes.

Elle souhaite participer dans un esprit constructif aux débats nécessaires sur ces sujets, auxquels jusqu'à maintenant nous n'avons pu prendre part.

Dans l'attente d'une réponse que nous souhaitons favorable à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Le secrétariat de l'association PRO-T-G